



Convocation devant le délégué du procureur

Par **tonymy**, le **05/12/2014** à **17:57**

bonjour,

j'ai ressue une convocation chez le déléguer du procureur, pour port d'une ma-trac après une intercalation car on ma sortie un couteau en me menaçant du coup j'ai sortit ma ma-trac et la personne a porter plainte contre moi.

voila ma convocation:

je vous prie de bien vouloir noter que vous êtes convoquer, pour conparaitre devant le délégué du procureur de la république, accompagner de votre représentant légal (je suis mineur)

je voudrais savoir si j'aurais juste un rappelle a la loi ou autres sanctions.

merci de m'aider.

Par **moisse**, le **08/12/2014** à **11:29**

Bonjour,

Une sanction comme ceci:
copier 1000 fois les mots:

- * matraque
- * altercation

Conjuguer les verbes "recevoir" et "sortir" à tous les temps de l'indicatif.
Pire que de la prison je pense.